



Achat véhicule occasion chez un concessionnaire

Par **t59**, le **23/03/2011 à 22:08**

Bonjour,
J'ai acheté un véhicule d'occasion chez un concessionnaire.
Il ne m'a pas été signalé que le véhicule avait été accidenté (ni sur le bon de commande ni sur la facture).
Dans quelle mesure puis je réclamer ?
Que puis je réclamer ?
D'avance merci.
Luc 06 80 12 40 02

Par **corima**, le **23/03/2011 à 22:26**

Bonsoir, vous etes sur un site public, enlevez votre numero afin d'eviter des appels inutiles

Par **mimi493**, le **23/03/2011 à 22:46**

Est-ce que l'accident a des conséquences sur le véhicule ?